

Programme de financement

POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE OU D'UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La MRC de Memphrémagog offre un remboursement de 50 % sur le prix d'un composteur domestique ou d'un baril récupérateur d'eau de pluie, jusqu'à un maximum de 30 \$, et ce, jusqu'à épuisement des fonds disponibles. Le programme est limité à un seul composteur et un seul baril par adresse. Vous pouvez ainsi acheter le type de composteur ou de baril souhaité chez le détaillant de votre choix.

Les centres de la petite enfance, les garderies ainsi que les écoles du territoire sont admissibles au programme.

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Propriétaire :

Locataire :

IDENTIFICATION DE LA RÉSIDENCE OU DE L'IMMEUBLE (SI DIFFÉRENT)

Adresse : _____

Municipalité : _____

Code postal : _____

TYPE DE COMPOSTEUR OU DE BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Modèle : _____

Coût : _____ \$

Faire parvenir ce formulaire rempli avec la facture originale et une photocopie d'une preuve de résidence (permis de conduire, compte d'électricité) à la :

MRC de Memphrémagog
455, rue MacDonald, bureau 200
Magog (Québec) J1X 1M2

Les demandes peuvent également être acheminées en personne au bureau de la MRC.
Votre facture vous sera retournée avec le remboursement.

Pour de l'information sur le compostage domestique et les types de composteurs, consulter le site Internet de la MRC au www.mrcmemphremagog.com dans la section matières résiduelles

